BUREAU: 39, Rue Pauvrée, 39 - ROUBAIX BELEPHONE - Nº 3.28 - RELEPHONE

Une municipalité socialiste

L'adhiversaire de la Commune à Wasquehal
Magnifique fête. — Le Maire de Wâspaefiel montre ne qu'a fait la Munisipalité socialités. — A Roubaix,
tout pour les riches, tout pour
pour le luxe ; à Wasquehal,
tout pour le bien-être de
la classe ouvrière.

la classe currière.

Ce fût une fête superbe. Ainsi que nous le disions hier, plus de trois cents personnes sesistaient au benquet populaire, organisé pour fêter l'anniversaire de la Commune. Ce ut aussi une fête instructive qui va nous, sermettre de montrer ce que fit nen municipalité socialiste, pendant ces huit dernières années et d'établir un perallèle entre son sauvre et celle de la municipalité capitaliste et réactionnaire de Roubsix.

Le banquet terminé, le citoyen Lejeune-Mullez se dirigoa vers la Ufibûne pour faire lexposé de l'œuvre accomplie par más amis tie Wasquehal, cette œuvre que nous oppogerons, notre comple rendu terminé, aux happidations des administrateurs proubaisens.

phiapheasuss are suppressed as the street of the street of

ns. L'endroit censible n'existait pas, il n'y avait rien à dire, aucune critique à faire, à eut fallu louer; avec son « impartialité » he bituelle, l'organe des capitalistes a pris soir de se taire.

DUAND LES REACTIONNAIRES ETAIENT A LA MAIRIE ILS N'ONT RIEN FAIT

LA MAIRIE

LA besogne fut grande, le discours du cioveri Leeiune est long, nous en extrairons
donc les passages les plus importants.

" En période électorade, dit le maire de
Wesquehel en commençant, les adversaires,
selon l'habitude, disent tout le mal possible
le la municipalité sortante.

" Les électours intelligents ne se laissent
certainement pas prendre à cette vicille matice couseu de fil blam. Capendant, il est inforessant de poser aux réactionnaires, qui
parte : "Vous evez, pendant de mombreuses
unices, administre la commune de Wasquelandes, administre la commune de Wasquelandes, administre la commune de Wasquelandes, administre la pesse, quelle reivre avez-vons
accomplie du temps où M. Delourme et après
la M. Delsaile, étaient maires de Wasquelad."

nu m. Detsaile, étaient maires de Wasquesal?

"De Et l'on peut bardiment leur répondre :

"De Vous n'avez rien [ail." Les électeurs
Deuvent venir prendre connaissance du regietre des délibérations du conseil municipal du temps des administrations Delourme
et Delsaile, ils constateront qu'à aucun moment, las conseillers réactionneires n'ont
ravaillé dans l'intérêt da la commune. Vous
avez participé à la construction de la nourelle églie. Voilà toute votre œuvre.

"De Les électeurs conviendront que c'est là
mite bien maigre recommandation auprès du
corps électoral."

LES SOCIALISTES AU CONSEIL

LES SOCIALISTES AU CONSEIL

"C'est senlement après les élections munitipales de 1900, lorsqu'une minorité républitaine et socialiste — minorité qui, même, de
mait être une majorité, d'après la volomté du
porpe électoral, et ainsi que le décida, quinze
mois après, le Conseil d'Elat — c'est senlemons après, le Conseil d'Elat — c'est senlemons après, le Conseil d'Elat — c'est senlemons, disons-nous, lorsqu'une minorité républicaine et socialiste entra au conseil, que
Wasquehal se réveilla.

"Cette minorité arracha, presque de force
on peut le dire et fous les habitants de
Wasquehal s'en souviennent — à l'adminislartion de M. Delsalle, les premières réformes qui furent accomplies.

"Le Ces réformes sont :

"Le Ces réformes s

Ve 1. Prolongation de medie de l'échards pour les enter-les cabarets; le 2. Service de carbillards pour les enter-tements d'indigents éloignés du centre; s 3. S. Fixation à un franc pour la temme st 8 0 fr. 50 pour chaque enfant, de l'indem-nité aux familles des réservistes et territo-

tements d'inungements d'inungements d'inungements d'inungements d'inungements des réservistes et termité sux familles des réservistes et termités à l'Actiat de baignoires pour les indiffents; angmentation des distributions de la tax

Nous allons examiner en délail, demain et les jours suivants s'il y a lieu, cette œuvre considérable pour les moyens financiers de pommune.

ON MARI ASSASSIN. - Voir aux Inform

OBSEQUES CIVILES Hier main, à neuf heures, ont eu lieu les funerailles purement civiles du citoyen Os car Truquin, appariteur à la mairie de Rou

La municipalité avait trouvé le moyen de la faire représanter par M. Roussel, t Les neuf conseillers de la minorité socia-liste étaient présents.

r sie neuf consellers de la minoritá sociafiste étaient présents.

Nous avons remarqué, en outre, un cerfisian nombre de directeurs d'écoles parmi lessqueis MM. Galllard, Glaize et Taisne, qui
esorfaient M. Bourbon, inspecteur primeire,
Nous avons remarqué aussi Henri Thérin,
especial d'arrondissement; Henri Carrette,
notas maire de Roubair; Henri Gespel,
Twi Lombard, Gustave Derzelle, enciens
sonseillers municipaux, les conseillers prud'Rommes burriers et des délégations de la
police et des services municipaux.

L'au cimetière, contre l'attente générale; augun discours n'a été prononcé.

DOPPERATIVE OUVRIERE & LA PAIX il est rappelé aux camerades dévoués n'une grande cortie avec chansons sera fai ils dimanche de la Mi-Carème, au bénétic

Le la dimanche de la Mi-Carane, au bénélice de le propagande.

Le première répétition aura fieu-ait local, hernain mercredi 25 mars, pour les chanteurs nusiciens, fambours et clairons, a muit heures fu soir. La dernière répétition générale, vandredi. Les bérets et écharpes seront remis graduitement aux participants à la suite de cette répétition.

Les chansons au bénélice de la propagante, sont l'urières aux vendeurs à tous trancs le cent.

Les inscriptions sont reques & partir de ce four au siège.

MAIN MUTILEE

Amputation d'une phalange

Un ouvrier de l'établissement de construc-tions Antoine Fraignec, 144, rue du Luxen-bourg, M. Emile Van Ceunebroeck, 25 ans, dourreur, demeurent rue de l'Ayenir, à Croix, était occupé à tourner une pièce de brodze, lorsqu'il eut la main droite prise en la potte pièce et le chariot du tour. Il soussa

un cri terrible. Des camarades se porteren

un cri terrible. Des camarades se portèrent à son secours et le transportèrent inanimé dans une des salles de l'établissement.

Le malheureux, qui avait la main affreusement mutilée, fut sommairement pansé, puis conduit en voiture à son domicile où il reçules soins du docteur Harlet qui constata une plaie par écrasement d'une des phalanges.

Aidé par le docteur Bole, il procéda à l'abilitation de cette phalange.

Le biessé devra se reposer pendant un mois, qui moisse.

Le monte dencore!!!

ENTRAINE PAR SON CHEVAL

ENTRAINE PAR SON CHEVAL De Character, au service de M. Séraphin tuckson, boulevard de Colmar, M. Pierre otteau, 26 ans, demeurant rue Sainte-Biabeth, cour Desreumeaux, 17, se rendait a annoy, conduisant un chariot. Sur la cote u Pont-Rouge, le cheval attelé au chariot emballa. Le character fut trainé sur un arcours de treine mètres environ. Le cheval fut arrêté par un passant. M. otteau, qui s'était fait une entorse tibio unsienne droite, fut soigné dans un estamiet. Il me pourra reprendre son travail vant quinze jours.

LES EPAVES

M. François Lècombe, rue du Fort, a trou-vé dans cette rue un réticule en soie noire. Ont été en outre trouvés : un filet conte-nant un pantalon, par M. Joseph Méresse, rue de Jemmapes, 3: une reconnaissance du Mont-de-Piété, par M. Félix Bélin, rue Dom-baste, 45; une montre de dame, en or, par l'agent Hespel.

Mercredi 25. Réclame aux Galeries Lillo s: Jupons moirette écossais fant., volants naussés et plissés, val. 16.00, vend. 11.85.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

LES RENTES DES TRAVAILLEURS
AU COURS D'UNE CHUTE, chez M. Mul.
Dejaeghem, brasseur, rue de Lille, 168,
François Rollet, 55 ans, homme de cave,
st contusionné au genou droit.
25 jours de repos.
EN HEURTANT UN METIER, chez MM.
Blux Vanoutryve et Ce, fabricants, bouleurd d'Armentières, 75, M. Jeen-Baptiste Lebure, 58 ans, monteur, rue de Croix, 72, est
mbé et s'est fait au genou droit une en-

e musculaire de la region lombaire. n jours de repos.

N HEURTANT UNE CONTRE-BAGUET
, chez MM. Molte-Bossut et fils, filateur
llevard Gambella, Mile Joséphine Bou
, 25 ens. raflacheuse, rue Saint-Antoine
8 est fait une confusion legère au nivea 15 jours de repos.

EST-CE UN SUICIDE

Dimanche soir, vers huit heures, les époux leurisse-Leman, demeurant rue Marceau, 46, aient allés se coucher après avoir mis au

« Monsieur le Commissaire

Monsieur le Commissaire.

> Je demande pardon à Dieu, à mon mati, aux enfants et à tout le monde, aux parents et aux amis, de me noyer volontairement. Il te faut pas accuser personne, c'est moi-même qui l'ai voulu, pour une faute que je pense vooir commise, ou à la folie.

> Au revoir, adieu et merci !!

» Louise Meurisse-Leman La pauvre femme, qui, sans doute, s'est fe-tée dans le canal, était atteinte depuis trois mois, de froubles cérébraux.

SAVON MAKOKO Partum suave et ienace.

TOMBE D'UN BALCON

TOMBE D'UN BALCON
Hyppokite Nuyttens, âgé de 39 ans, demeuant rue Malplaquet, et employé chez M. Desarbieux, 421, rue de Lannoy, travaillait chez d.
Petit, chapeller, 124 bis, même rue. Il était
excupé à peindre une fenêtre lorsque, glissant
ug l'appui, il s'en fut s'abattre sur le pavé.
Transporté à la pharmacie Deroubaix, le
naitheureux, qui venait de faire une chute de
quatre mètres, a été inspecté par un médein qui, ayant relevé de fortes contusions aux
eins, l'a fait conduire à l'Hôpital de la Fraernité.

blessures ne paraissent pas graves

DE L'HOPITAL A LA PRISON

Les agents Dujardin et Masse ont arrêté ce matin, à l'Hôtel-Dieu, où il était entré sous le faux nom d'Ivan Vancaeneghem, Jean Leroy, âgé de 28 ans, rattacheur, sans domicile fixe.

Jean Leroy, qui est inculpé d'infraction au arrêté d'expulsion, a été conduit à Lille-

Dimanche, vers onze heures et demie du weir, des métvidus qu'on recherche mais qu'on ne trouvera pas plus que leurs copains du Cal-de-Four et du Fontenoy, ont tiré trois coups de revolver dans la femêtre d'une cham-bre située au zme étage de la maison de M. François Castel, menuisier, rue de Rome. Inutile se dire qu'une enquête est ouverté.

LES VOYAGEURS POUR LILLE
Alphonse Gillot, âgé de 26 ans, manœuvre,
demeurant rue des Longres-Haies, 93, a été
urrêté et liéféré au Parqueé hier.
H est accusé de coups et blessures à Léonie
Maes, Zâgé de 22 ans, soigneuse, demeurant
rue Lafontaine, cour Lefebvre Dhondt.

Lo Baisse de Prix des grillages, ronces, art de clôture, permet aux Galeries Lilloises d'en vendre tr. bon marché. Demandez tarif.

TAT CIVIL

de ROUBAIX du 23 mars 1908

de ROUBAIX du 23 mars 1908

Naissances. — César Deryclee, rue de France, cour Verscheeve, 3. — Madeleine Duharmél, boulevard d'Armentières, 82. — Ernest Gautier, rue de Deratai, 112. — Germitre Missland, bonievard de Beaurepaire, 22. — Sunant. Stientie, rue d'Illieui, impasse Sain-Massia, 89. — Germaire Lebon, rue de Lacroix, 52. — Georgelle Descamps, rue Turgot, 59. — Jean Peilt, rue Stephenson, cour Dhalluin, 1.

Décés. — Alfred Parent, 41 ans, encolleur, rue Violor-Hugo. — Louise Vandeweghe, 32 ans, ménagère, rue Saint-Joseph, 61. — Joseph Planchon, 81 ans, sons profession, rue Saint-Jean,

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

Une chûte de 4 mètres Un ouvrier maçon tombe d'un échafaudage et se fracture le pied gauche

et se fracture le pied gauche

Un ouvrier maçon au service de MM. Aungustin Masquiller fils, entrepreneurs, Aungustin Menong, M. Benjamin Henno, 35 ans, domicilié à Froidmont (Belgique), était monté, dans la matinée de lundi, sur un échafaudage dressé dans le magasin de MM. Lepers-Duduve fils, rue des Piats, lorsqu'il perdit l'équilibre et s'abaliti sur le parquet d'une hauteur de quatre mètres.

H fut relevé par deux camarades, Laurent Crais et François Herbaut, qui le transporterent dans une salle voisine du magasin.
Le docteur Vienne fut mandé en hâte. Il constata que le maçon s'était fracturé le taloù du pied gauche et le fit conduire à son domacile.

Le blessé ne pourra renrendre son travaulte.

dornacile.

Le blessé ne pourra reprendre son traveil avant deux ou trois mois. Encore n'est-il pas certain qu'il puisse retrouver le libre usage de son pied.

Henri K.a, né à Roubaix, le 3 mai 1872 cocher boulevard Gambetta, 331, a été ar rèté et gratifié d'un procès-verbal.

BAL NON AUTORISE

Les cabaretiers qui organisent des bals, négligent très souvent de se munir de l'au-torisation réglementaire, qu'il leur est ce-pendant bien facile d'obtenir. On dansait dimanche soir chez M. Cosman ndant bien fac'le d'obtenir. On dansait dimanche soir chez M. Cosman antieghem, rue de Menin, 134, lorsque sur-nt le sous-brigadier Dumortier qui dressa ocès-verbal au patron.

DOUBLE EMPLOI

Le service de la sirelé a arrêlé hier une jeune f¹¹3 de 23 ans, Mile Jeanne P..., rue du Prince, 13. Celte personne exerce le médier de coulurière, mais lui en adjoint un autre, moins avouable et vraisemblablement, plus rémunérateur. Au moment de son arrestation, elle se trouvait à l'estaminet Decopman, rue du Moulin-Fagot et y conversuit avec des simili-gentlemen.
Le second des emplois qu'exerce Mile P..., l'ayant quelque peu... faiguée, on l'a conduit à l'hépital où elle aura le loisir de se remottre.

LA PETITE NOYEE DU BLANC-SEAU

LEURS RENTES

AU COURS D'INE CHUTE, au peignage ouan Leman et fils, rue de Roubaix, Augus-ne Derdonckère, 51 ans, gilboxeuse, rue de oilly, 58, s'est blessée à la jambe droite.

egi egi e es messee u la jambe droite, jours de repos.

NHEURTANT UN METIER, chez Achilleierre Pollet, peigneurs, rue de Dunker, Henri Destailleur. 42 ans, lisseur, 217 de l'Uniòn, à Wattrelos, s'est blessé l'enin gauche

TAT CIVIL

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ACCIDENT DE TRAVAII. — Vaucrombant
Albert, ouvrier à la Société Florticole, ellort du
cou en portant une cornière.

CONTRAVENTIONS. — Procès-verial a été
dressé au nommé Decobeoq Emile, rue Vauhea,
1, pour avoir laissé danser dans son cabaret
après l'haure réglementaire.

— Procès-verbal a été dressé également an
nommé Gryspert Remi-Antoine, débardeur, rue
Holden, 14, pour ivresse et bris d'objets mobillers
dans un cabaret.

the days, and in the deep the

ETAT-CIVIC du 23 mars 1908. — Naissance. — ngelbrecht Emile-Marcel, rue Favreul, 11. WASOUTHAL

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Nepoléon Détailleur, ancien conseiller muns-pai de Wasquehal. M. Détailleur était âgé do 52 ans. Ses funérail-les auront lieu jeudi matin, à 9 heures.

RENTES DES TRAVAILLEURS. — A l'usine lannart frères, leinturiers, le nommé Haquette lenri, 31 ans, demeurant à Fiers-Breuoq, rue con Gambetta, 160, a reçu une pièce de Lissu un l'évante cauche.

Léon Gambetta, 160, a reçu une piece de useu sur l'épaule gauche.

Le docteur Butin a prescrit un repos de 25 jours, sauf complications.

— Au Chantier de la Filsture du Nord, le nomme Valemberg Ernest, maçon, âgé de 28 ans, de Wasquehal, a eu le pouce gauche écorrhé, en posant un appui de fenêtre. 15 jours de repos. Docteur Butin.

WATTRELOS

CONTRAVENTIONS. — Une contravention pour défaut de balayage a été dressée par le garde Derreveaux, à la nommée Beauvois Elisa, demeurant rue de l'Industrie, 21. — Une contravention pour c'aculation i'un vélocipède sur un trottoir interdit, rue d'Audenarde, a été dressée par le garde Blain, au nomé Spicart François, demeurant à Lille, rue de l'Alma, 8.

CAMBRIOLAGE. — Un vol a été cominis, dans la muit de samedi à dimanche, chez Defirennes, veilleur de muit, rue de Tourcoing. Les malfai-teurs ont ealevé une somme de 245 francs en piè-ces de cinq francs. Cest la femme qui, réveillée

les maliaiteurs,
ETAT-CIVIL du 23 mars 1993, — Naissance, es
Sory Marguerite, place du Moutin,
Décès. — Zoé Debytière, 2 ans, rue de France.
Adélaide Defirennes, 74 ens "nénagère (St.
Liévin). — René Pauweis, 9 mois, rue du Beck.
Zoé Vandenbucke, 21 ans, ménagère, rue de
l'Industrie, 39.

MARCQ-EN-BARGUL UNE FERME DETRUITE PAR LE FEU

Hier, vers frois heures de l'après-midi, un incendie a détruit la ferme Delforterie, située Chemin des Peupliers.
Grâce aux secourse apportés par les voisins et les pompiers, on a pu réussir à sauyee le bétail, ainsi oue le mobilier.

Quand à l'immeublé, couvert en chaums n'en reste plus rien. Opt incendie ne peut être attribué qu'à une ause accidentelle.

Les dégâts sont évalués à vingt mille franc

LILLE

Enfant blessé chez des congréganistes Une fillette a eu un ceil crevé par un cou de fourchette dans une école d'institutri-ces libres au Sud. — Le sait-on ?

ces libres au Sud. — Le sait-on?

Un horrible accident est survenu, il y a plus de hult jours, dans une école congréganiste. dite d'institutrices libres, qui est installée près de l'église du Sud.

Dans le réfectoire, au cours du diner, deux fillettes se dispulterent et échangèrent des coups de fourchettes. Une enfant assise entre les deux batailleuses et qui était restée étrangère à la dispute, reçut tout à coup un coup de fourchette dans l'œil.

L'enfant, dont les parents sont marchands de charbon et habitent rue de l'Arbrisseseu, a l'œil complètement perdu. L'autre œil, également atteint, donne de vives inquiétaines.

également aueur, conne ue vives auquados.

On a essayé de faire le sitence autour de
cet épouvantable accident pour sauver la réputation de l'enseignement congréganiste.
La chose est seulement venue à notre connaissance hier.
Il n'y a pas du tout à ménager des gens
qui se métent d'éducation et chez lesquels
pareil évènement arrive, plongeant dans l'afliction une famille de travailleurs.
Le public doit être averti pour se mettre
n garde.

en garde.
L'autorité académique a-t-elle, de plus, eu connaissance des faits ? M. l'Inspecteur départemental de l'enseignement primaire n'a peut-être pas été prévenu.
Il faut espérer que bientôt, toutes mesures seront prises pour que, dorénavant, le senfants ne soien, plus confiés à des gardes aussi peu vigilantes.

Travaillez; Prenez de la peine Les accidents manquent le moins

La journée de lundi a été presque aussi ertile en accidents que la veille. Les victimes sont de malheureux ouvriers aui ont reçu les blessures assez graves.

RUE DE DOUAI

RUE DE DOUAI

Un accident qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves est survenu lundi matim dans le quartier de Moulins-Lille.

Vers 10 heures et demie, un manœuvre, M. Charles Acks, âgé de 46 ans, demeurant 82, rue de Juliers, cour Lambert, était occupé, pour le compte de M. Carnoye, entrepreneur de naçonnerie, à Thumesnil, à la construction d'un immeuble portant le numéro 74 de la rue de Douai.

L'ouvrer es trouvsil à la hauteur du second étage quand, soudain, par suite d'un faux mouvement, it perdit l'équilibre et tombar d'une hauteur de 8 metres environ. Le bruit de la chute attira l'attention de ses canarades de travail, qui s'empressèrent de lui porter secours.

Un médecin appelé en toute hâte, constata que dans sa chute Acks s'était fracturé le bras droit et portait en outre des contusions sur le corps.

Après avoir reçu des soins, le blessé fut reconduit à son domncile.

AU PONT DU LION D'OR

reconduit à son domicile.

AU PONT DU LION D'OR

Un charretier, M. Antoine Gilbert, âgé de 32 ans, employé chez M. Guelton, entrepreneur, entrait hier, vers 11 heures du matin, conduisant son tombereau, dans la cour du dépôt des tramways au pont du Lion d'Or.

A un certain moment, l'une des roues du véhicuie lui passa sur les deux pieds, ne le blessant heureusement que peu gravement. Après avoir été eraminé par un docteur, qui reconnut une incapacité de travail de 15 jours, les canarades du blessé se disposèrent à le ramener à son domicile, 34, rue des Sarrazins.

Ils longeaient la rue du Faubourg de Ronbaix quand, arrivés à hauteur de la rue de la Louvière. les ouvriers apercurent un car V se dirigeant vers Wazemmes, c'est-à-dire vers le domicile du blessé.

C'était une arrivée à laquelle ne son pasient pas les ouvriers. Gilbert fut donc placé par eux dans le véhicule et il arriva ainsi place de la Nouvelle-Aventure.

Le blessé, qui avait été laissé seul, pria les employés du car de bien vouloir le descendre. Ceux-ci accédèrent à ce désir et placèrent le blessé sur un banc.

Ne pouvant faire un pas, Gilbert fut obligé de rester à cet endroit jusqu'à 3 heures et demie du soir c'est-à-dire iusqu'au moment d'ambulance.

Le blessé fut alors conduit à l'hogivial de l'encorde.

ou un passament, qui fit mander la voiture d'ambulance.
Le blessé fut alors conduit à l'hôpital de la Charité, où il a été admis d'urgence.
RUE JACQUEMARS-GELLEE
Nobs avons relaté, dans notre numéro de jeudi 19 mars, le terrible accident dont fut victime, la veille, le contremaitre Jean Masse, 32 ans, demeurant à Lesquin, au service de M. Bonnier, entrepreneur.
Le malheureux, qui se trouvait su un échadage à la hauteur du troisième étage dans un immeuble de la rue Jacquemars-feilé, 72, est mort lundi. à 5 heures du soit, à l'hôpital de la Charité, où il avait été transporté dans un état rès grave.
Le défunt laisse une veuve et trois enfants.

Les voleurs de métaux La brigade mobile opère une nouvelle arrestation.

Nos lecteurs se souviennent des vols de métaux commis à Valendennes au préjudice d'industriels de cette ville et des arrestations qui s'en suivirent.

Ces spécialistes du vol sont nombreux, et cette affaire semble devoir amener chaque jour une nouvelle, arrestation.

Sur mandat d'amener du parquet de Valenciennes, M. Faivre, chef de la brigade mobile du Nord chargea deux de ses inspecturs de rechercher un nommé Jean François, 26 ans, modeleur en bronze, inculpé de ces vols.

cois, 26 ans, modeleur en bronze, incuipe de vols.

Après trois jours de laborieuses investigations, les agents, ayant poursuivi leur « gibier » de villes en communes, de communes en villages, le découvraient, dimanche soir rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 14 et le mettaient en état d'arrestation.

Jean François, dut abandonner sou amie qui lui avait offert l'hospitalité et suivre les inspecteurs qui le conduisirent devant M.

inspecteurs qui le constant Fatvre. Après un interrogaloire d'identité, il a c'té dirigé sur Valenciennes.

LA COUTURIERE DE CES DAMES
Uns jeune femme, Mile Emilie Riguaux,
eans protession, demeurant rue de l'A B C,
nº 6, chargeait, il y a quelques semaines,
une conturière de lui confectionner une robe

une contarrère de lui confectionner une robe et un jupon.
A' cet éfet, elle lui remit une somme de 80 francs.
L'ouvrière fit la robe demandée mais ou-blia le jupon.
Débitrice de 40 francs envers Mile Emilie, elle fut, à plusieurs reprises, priée par cel-lect de lui restituen l'argent ou de lui faire le jupon.

La couturière, Maria Baeckelandt, 25 ans, demeurant 29, rue Ban-de-Wedde, pris sa cliente de patienter quelque peu, avant employé à son usage personnel les 40 francs è elle confiès : elle s'en était servie, dit-elle, pour payer un procès de frande et pour régler une note de pharmacien.
Pri satisfaite du procédé, Mile Emitle Riguaux déposa une plainte contre la couturière.

gnata depose and rière.

M. Jénot, commissaire de police du Se arrondissement, a donc dresse procès-verbal
pour abus de confiance à la charge de
Mme Bagekelandt.

HISTOIRE DE CHIEN

Un rassemblement se formait hier vers trois heures trois quarts, Grand' Place, au-tour de deux femmes qui se disputaient fer-me pour un chien que chacune voulait em-

me pour un chien que chacune voulait emporter.
Un agent intervint et les conduisit toutes deux devant M. Langevin, commissaire de police du ler arrondissement, qui mit rapidement les choses au point.
Une dame Flament, demeurant rue Arnould-de-Yuez. 2, ayant trouvé un chien et apprenant qu'il appartenait à M. Demarcq, boulanger, rue du Prieuré, 44, se dirigeait hier, à l'Ineure indiquée plus haut, vers Fives, afin de restituer l'animal à son propriétaire.
Procesul Grand' Place, elle fit la rencontre d'une dame Geldot, demeurant rue Condorcet, dont le mari travaille chez M. Demarcq, Reconnaissant le chien du patron de son époux, cette dernière voulut s'en asisir, afin de le rendre au boulanger, d'où querelle untre les deux femmes.
M. Langevin a chargé la dame Geldot de ramener le toutou à son maître et lui a conseillé d'être moins exubérante à l'avenir.

UN FIL QUI CASSE

UN FIL QUI CASSE

Les trolleys semblent se rompre un peu trop fréquemment : samedi vers sept heures du soir, un fil de trolley s'est rompu rue de Roubaix, après le passage d'un cer F, sans heureusement occasionner aucun accident de personne.

Un rassemblement nombreux s'est aussitot formé, fulminant contre la Compagnie, où tout va pour le mieux...

LE DANCER D'ETRE PAUVRES Combien sont-ils en notre ville, petits et ands, hommes et femmes qui, à toute heudu jour, et même de la nuit, sollicitent la artié des passents ?

Hoor, et member of sa lun, sontchent segment Margerin, hier, vers onze heures mie du malin, rue Nationale, surprit un me de archis Lemaire, 57 ans, ex-pension-e de Hospioce, demeurant rue Wicar, unt teur charité.

novant leur charlé. Conduit au commissariat du 1er arrondis-ement, il y a été gardé à la disposition de L'Langevin, commissaire de police. CONFIANCE MAL PLACEE

CONFIANCE MAL PLACEE
Un nommé Nazaire Stordeur, 58 ans, sans profession, ayant couché à lasile de nuit, quittait hirr matin cet établissement, se rendant à la gure de la Porte des Postes.
Là, il fit la rencontre d'un camarade de dortoir, à qui il confia un paquet contenant ses effets et ses papiers, pendant qu'il se rendait aux w.c.
A son retour, grande fut sa surprise en constatant la disparition du « gardien de confiance » et de son baluchon, dont la perte lui cause un préjudice de 100 francs environ.

La police a ouvert une enquête. JEUNE IMPRUDENT Un garçonnet de neuf ans, Gaston Menet, dont les parents habitent rue du Ballon. 78, jouait hier vers trois heures avenue Salomon.

Sondain, s'étant approcé d'une grille en for placie contre un pur celleci tombs aux

er rlace contre un mur, celle-ci tomba sur e petit imprudent qui, renversé sous elle, ut la jambe droité fracturée
Après avoir reçu les soins d'un docteur, entent fut reconduit à son domécile.

SACE PRECAUTION I M. Barenne, garçon boulanger, demeurant rue de Juliers, 2, n'était pas peu surpris, en rentrant hier chez lui, de constater que des vélements et ses papiers d'identité avaient disparu.

lisparu. Ses soupçons se portèrent sur un de ses voisins, Louis Reynaert, 21 ans, contre le-juel il a déposé une plainte. Dans quel but cet individu s'était-il em-auré des papiers du « mitron » ? Par précau-ion, sans doute.

PRENEZ CARDE A MARIE

PRENEZ CARDE A MARIE

Si un jour Marie Leroy, veuve Schiette catte, agée de 58 ans, sans profession il domicile fixe, tombe dans la misère, ce ne sera sante de son adresse à dévaiser les personnes chez lesquelles elle reut aller sous différents prétextes.

Matheureusement, son dernier exploit ne lui q pas réussi.

Il y a quelques jours, elle entrait au caret Vanhieriet, sentier de Lezennes, 39, où se trouvaient M. Caudelier avec son fils qui prenaient une consommation.

Li fillette de M. Caudelier arrivant soudain, le père l'envoya voir cyrès sa mère, La fine mouche de Marie ne perdit pas de temps et suivit l'enfant jusqu'à son domicile, pavillon Ste-Marthe.

S'apercevant que la mamen était absente, Marie entra chez M. Caudelier, disant à l'enfant d'attendre son père qui allait rentrer, et profita de ce moment pour enlever me montre et une chalne posées sur la che-Marie essava enville de vendre la montre d'un outre d'arendre essava enville de vendre la montre et une chalne posées sur la che-Marie essava enville de vendre la montre d'un outre d'arendre essava enville de vendre la montre de montre et une chalne posées sur la che-Marie essava enville de vendre la montre de la chemarie.

rie essava ensuite de vendre la montre

Marie essaya ensuite de vendre la montre à un cabaretier de Fives La police avertie, réussit à arrêter la vo-leuse qui affirma avoir acheté la montre à un individu qu'elle ne connait bes. Marie Lerov qui était recherchée pour d'au-tres vols commis au préjudice de divers ca-baretiers, sera déférée au perquet aujour-d'uni.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

RONCHIN Cambriolage chez un notaire BEAUCOUP DE TRAVAIL POUR PEU D'ARGENT

POUR PEU D'ARGENT

Dimanche dernier dans la matinée la servante de M. Pourbaix, notaire, 77, route de
Douai, au Petit-Ronchin, constata que dans
a nuit précédente des malfaiteurs s'étaient
inroduits dans les bureaux de l'étude.
Les voleurs pour arriver à cet endroit ont,
plutôt que de pénétrer par l'entrée principals
donnant sur la grande-route, préfère celle
de la rue Carron qui donne accès à l'étude
en traversant le jardin et qui les exposait
moins aux regards indiscrets.

de a treversant le jardin et qui les exposait moins aux regards indiscrets.

M. Pourbaix habite le numéro 83 de la route de Doual, la nuit ses bureaux soit dant, contains present de la value, et qui, en peu de temps, réduisit la béta a usilience. Plusieurs moreaux de viande au silience. Plusieurs moreaux de viande out été retrouvés le lendemain matin, près du chien, encore profondément endorades ainsi de leur adversaire, les mallaiteurs pénétrèrent alors dans le bâtiment et s'atiquèrent aussitot au coffre-fort. La Karts l'avoir descellé, ils le placèrent sur une brouette abandonnée la veille par de ouvriers occupés à la démolition de la partie du bâtiment ayant servi de maison d'ha. M. bilation au notaire, et le iraneportarent à condar inféria

ils l'éventrèrent en pratiquant de fortes pe-sées. Ce « travail » a du être pénible, cas les parois du coffre étaient d'une épaisseur peu ordinaire et les cambrioleurs durent être bien désappointés de n'y trouver qu'une somme de 16 trancs qui y était rentermée. Il parattrait que dans la nuit vers 3 heu-res du matin, une automobile aurait été vus stationnant en face de l'étude, pendant que trois, hommes s'empressaient autour d'els, remédiant, à une panne ou en faisant le se-mulacre. S'agissait-il des cambrioleurs qui ont du opérer vers cette heure è c'est ce que la police qui a été saisie d'une plainte char-che à savoir.

SEQUEDIN

UN OFFICIER SAUVE LA VIE
D'UN ENFANT
Des enfants jousient dimanche soir vera6 heures près du fossé, profond et rempli
d'eau, bordant la roule qui conduit à la
gare.
Tout à coup, le jeune Léon Honnart, agé
de deux ans, glissa et tombe à la renverse
dans ce fossé; ses petits camarades terriflés se sauvèrent en pousant des cris da
frayeur qui furent entendus d'un passant,
M. le capitaine Fontaine, commandant la 36
compagnie du l'er seadrom du train des m. le capitaine rontaine, commandant la 3é compagnie du ler secadron du train des équipages, en garnison à Lille, qui se rendait à la gare.

L'officier accourut, sauta dans le fossé et fut assez heureux pour retirer vivant le pauvre gosse qui allait disapratira sous un agnadure.

actieduc. M. Fontaine qui n'en est pas à son pre-mier sauvetage a reçu les félicitations des témoins de ce petit drame.

Cambra Tonte une famille intoxiquée Par quoi ?

Toute une famille a été, hier matin, victime d'un commencement d'empoisonnement, qui n'aucra pas, heureusement, du moins on l'espère, de suites graves.

Hier matin, vers quatre heures et demie, la geune Andréa Bayère, agée de 8 ans, demeurant avec as familled 12, chemin des Processions, sa reveilla et se platignit d'un violent mai de cœur, en même temps que de fortes envies de vomir. Se sœur Clemence, àvec de 19 ans, repasseuse, se leva aussitôt et prodigna des soins à a fliette. Mais à son our, elle ressentit biento la fliette, symptomes, puèce de 19 ans, repasseuse, se leva aussitôt et prodigna des soins à a fliette, symptomes puèce de 19 ans, repasseuse, se leva aussitôt et prodigna des soins à la fliette, symptomes puèce de 19 ans, repasseuse, se leva dus character de la famille Castelain, les flis Léon. It ans, et Maurice, 12 ans, qui se sentiment uravement indisposés.

M. le docteur Robert, appeie par des voisines, vers neuf heures se rendit 12 chorum des Processions, et, après avoir examiné les maiades, diagnostiqua un commencement d'empoisonnement, il donna des soins en consequence aux membres de la famille Bayère, qui, à theure ne tuelle, se trouvent hors de police, prévenu, se rendit sur les leux et procéda à une enquête. Interrogée, Mme Bayère autribus ce commencement d'empoisonnement à l'absorption la veille, se treure de soir, de paté de foie et andinaire, acheté chez un charcuter de notre ville, M. Maro saist chez ce dernet ce qui ressail interrogée, Mme Bayère attribus ce comment d'empoisonnement à l'absorption la vers neut heures du soir, de pâté de foie é maire, achéé chez un charcutier de notre vi M. Maro saisit chez ce dernière ce qui du pâté dont ure partie avait été achéée famille Bayère; il sais des les chéées dernière le papés seront soumis à une an le la charce de commencement dempoisonne Douze personres commes qui oné égal achéé de ce pâté nont resserti acum mi li est possible que le poèle qui chauffe le ment de la famille Bayère ne soit pas étrat ce commencement d'intoxication,

PAS-DE-CALAIS

PONT-A-VENDLY GRAVE ACCIDENT

Un buyrier de la fabrique de ciment de M. Gambier, de Pont-a-Vendin, a été victime hier d'un très grava accident. Cet ouvrier, nomen François Jonkañe, âgé de 55 ans, est tombé au cours de son travail dens l'engrenage d'une machine qui lui a broyé la cuisse droite au-dessus

genou.

Transporté aussitot à l'hôpital de Lens le mai-heureux ouvrier a du subir l'amputation du mem-bre mutilé. Son état est des plus grave, sinon BRUAY

desespéré.

BRUAY

UN IVROGNE DANGEREUX.— Abel
Laude, dont nous avons déjà raconté les
nombreuses prouesses, est décidement incorrigible, et il ne tardera pas, s'il continue
son chemin dans la voie... soulographique
où il s'est engagé, à convertir en chopes,
bistouilles et peuis verres, les petites rentes
qu'il poesède d'un héritage récent.
Nos lecteurs n'ignorent pas que ce jeune
homme qui est inoffensif dans son état nor
mal, devient furieux et dangereux lorsqu'il
est sous la boisson.
C'est ainsi que ces jours derniers, se trouvant dans une da ses périodes d'ivresse, il
menaçait de mort son logeur, M. Emile Cartier, cabarteller, rue de Pernes, brandissau
nt revolver et un couteaut à virole. La police
dut intervenir et le désarma.
Il sera poursuivi pour port d'armes profisbées.
Décidément, les manifestations belliqueu-

UN EQUIPAGE ABANDONNE. — Diman-UN EQUIPAGE ABANDONNE. — Dimanche soir, vers 9 heures et demie, M. Alfred
Gosselin, demeurant à Labuissière, amenait
au poste de police, un cheval attelé à un
tombereau qu'il avait trouvé déambulant,
sans conducteur, dans la rue de la Place à
Bruay.
L'équipage a été mis en fourrière. L's
tombereau porte bien une plaque qui ne reaseigne guère sur son propriétaire, lequel est
recherché.

ISBERGUES

ISBERGUES RIXE. — Fourmental Emmanuel, 20 and terrassier, pensionnaire chez Lecleron, auterrassier au hameau du Pont-à-Balques, entrait à l'estaminet Schollaert Romain, prentrait de l'estaminet se le l'estaminet se le l'estaminet se le l'estamine de l'estami trait à l'estaminet Schollaert Romain, pren-dre une consommation. An moment de payer la cabaretière lui réclama un arrièré qui lui était de. Devant l'impossibilité de paver dans laquelle se trouvait Fourmentel, Schol-laert intervint et la discussion a'envenima. Des coups furent échangés. Fourmentel fort malmené et pas content, a porté plainte.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE Le Procès

Vvo Mahieu, Vancauwenberghe-Omnium La 2e chambre civila, M. Godard prési-

dant, a vide son demotre dans l'antire de la lotarie de Sk-Pol-sur-Mer que nos iscicerta connaissent.

Le juigement condemne solidairement M. Vancauwenberghe et le Société « L'Omium » a rembourser le cautionnement ver sé par Mme veuve Mahieu, soit 875.000 fr., avec intérêt à 6 pour cent, en ce qui concerne « L'Omnium », et 4 pour cent pour M. Vancauwenberghe, dont la bonne foi et le désintéressement sont, d'ailleurs, reconnus et proclamés.

desimeressensus sont et proclamés.

La Société a L'Omnium set ses administrateurs sont condamnés à garantir, M Vancauvemberghe des condamnésions pronocées contre lui.

M. Vancauvemberghé et la Société sont condamnés aux dépens qui ne seraient paginférisurs, d'esprès les « on dit » à 70,000 fz.